

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 18/11/2024
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13

<i>Séance N° 07</i>
<i>25/11/2024</i>
<i>Délibération 082/8.8</i>

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane, et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mr GUILBAUD David, Mmes HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, HA Christine.

Absents : Mrs PINEAU Nicolas, AVERTY Julien.

Madame Floriane HENRIQUES a été élue secrétaire.

OBJET : Atlas de la biodiversité communale

Madame Le Maire informe les membres présents que la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) s'inscrit dans un contexte national et dont les objectifs sont les suivants :

- Améliorer la connaissance sur la biodiversité de la commune
- Identifier les sites à enjeux de conservation afin de réfléchir à des modes de gestion appropriés
- Identifier les sites où le potentiel d'accueil de la biodiversité peut être amélioré et proposer des solutions
- Impliquer les citoyens et les acteurs socio-économique pour les rendre moteurs dans le projet et ainsi renforcer l'appropriation du territoire par ses habitants
- Sensibiliser un maximum d'usagers sur les questions de biodiversité
- Utiliser et obligation d'annexer les résultats de l'ABC comme un outil d'aide à la décision dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- Mettre en place des mesures de gestion en faveur de la biodiversité en concertation avec les services supports (techniques municipaux, services du département, service voirie)

La commune de Le Perrier, labellisée Station Verte, est située en réservoir de biodiversité d'après le Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Des études préalables déjà menées montrent le potentiel de la commune (Hirondelle de fenêtre, flore du bourg). C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet d'un ABC sur la commune.

Madame Le Maire précise que ce projet s'échelonne d'avril 2025 à mars 2028 pour un coût prévisionnel de 55 760,94€, subventionné à 80% par le Fond Vert et financé par la Communauté de Commune Océan Marais de Monts.

Un dossier de demande de subvention de 44 608,75 € a été déposé auprès du Fonds Vert en novembre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** la création d'un Atlas de la Biodiversité Communale financé par la Communauté de Communes Océans Marais de Monts.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.



La secrétaire de séance
Mme HENRIQUES Floriane



Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY